

CHAPITRE XXXII

Affaire de l'abbé Prades en 1751. — Les doctrines encyclopédiques dans une thèse en Sorbonne. — Clameurs contre la thèse. — La Sorbonne obligée de condamner ce qu'elle avait solennellement approuvé. — Censure de la faculté de théologie, arrêt du Parlement, mandements d'évêques en faveur des idées innées. — *Apologie de l'abbé de Prades*. — Réforme dans l'enseignement philosophique. — Pourchot. — Dagoumer. — Cochet. — Le P. Valart. — Discussion sur le nombre des professeurs cartésiens de l'Université du dix-huitième siècle. — Éloge de Descartes proposé par l'Académie française. — Protestations de Montesquieu, de Turgot, de Rousseau, contre la philosophie de la sensation. — Éducation cartésienne de Rousseau. — Rapprochement entre le *Discours de la Méthode* et la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. — Domination exclusive de Condillac pendant la Révolution. — Retour aux principes de la philosophie cartésienne. — Services rendus à la philosophie en France par MM. Royer-Collard et Cousin. — Révolution philosophique du XIX^e siècle.

A mesure qu'il déclinait dans les académies et dans le monde, le cartésianisme pénétrait dans la Sorbonne et dans les universités, et tendait à devenir la philosophie officielle de ces mêmes écoles d'où, au dix-septième siècle, il avait été si sévèrement repoussé. Il est curieux de voir, au milieu du dix-huitième siècle, la Sorbonne et le parlement prendre parti pour les idées innées, et condamner l'ancienne maxime, si longtemps consacrée dans les écoles, *nilhil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*, au moment même où elle reprenait faveur sous les auspices de Locke, de Voltaire et de Condillac. Tel est le spectacle que nous donne la fameuse thèse de l'abbé de Prades en 1751 (1). L'abbé de Prades, jeune encore et imbu de la philosophie à la mode, avait des relations avec les encyclopédistes, et avec Diderot

(1) Né à Castel Sarrazin, en 1720, mort en Prusse, en 1782.

lui-même (1). Quelques mois après avoir donné à l'*Encyclopédie* l'article CERTITUDE, il se présentait à la licence en Sorbonne avec une thèse qui, par son étendue, par la nouveauté et la hardiesse de quelques vues, par le mélange de la philosophie avec la théologie, par l'élégance même de la latinité, se distinguait de toutes les autres thèses du même genre (2). C'était l'esquisse d'un plan général d'apologie de la religion chrétienne dans laquelle le bachelier déployait beaucoup d'érudition et un grand zèle contre les incrédules, n'épargnant pas même Buffon et Montesquieu. Nous n'avons pas à examiner si en réalité la thèse était ou n'était pas orthodoxe ; ce qu'il y a de certain, c'est que d'abord elle avait paru irréprochable à la Sorbonne. Approuvée par le syndic, par le grand maître des études, par les censeurs, elle avait été soutenue avec le plus grand éclat par l'abbé de Prades proclamé licencié à l'unanimité, sans que, dans toute la Sorbonne, un seul docteur se fût avisé de toutes ces impiétés monstrueuses que bientôt on devait y découvrir.

Dans cette thèse, dont l'objet était la vérité de la religion, l'abbé de Prades, prenant l'homme à son origine, dans l'état de nature, décrivait d'abord le commencement et les progrès de ses connaissances, indépendamment de toute lumière surnaturelle, pour ensuite le conduire à la

(1) « La fameuse thèse, dit Morellet, dans ses Mémoires, chap. II, occupa Paris, pendant deux mois. L'abbé connaissait Diderot, et, en allant voir l'hérétique abbé, je trouvai chez lui le philosophe qui était bien pis qu'hérétique.

(2) Cette thèse, avec la traduction française en regard et avec toutes les pièces relatives, se trouve dans un *Recueil de pièces concernant la thèse de l'abbé de Prades*, in-4^o, 1753. Les mandements et censures contre la thèse et l'apologie sont réunis dans un autre recueil intitulé : *La religion vengée des impiétés de la thèse et de l'apologie*. Montauban, 1754, in-12. — *Apologie de l'abbé de Prades*, in-12, Amsterdam, 1753. Cette apologie est divisée en trois parties. Dans la première partie est insérée la thèse même qui est en cause avec la traduction française en regard et l'histoire de sa condamnation. La deuxième contient la justification des propositions condamnées. La troisième est la réponse à l'instruction pastorale de l'évêque d'Auxerre.

religion (1). Là se montrait à découvert le disciple de la philosophie de la sensation, le collaborateur de l'*Encyclopédie*. Selon le bachelier, la sensation d'où, comme d'un tronc, sortent toutes nos idées réfléchies, est la source unique de nos connaissances, et l'expérience du besoin que nous avons les uns des autres, ou l'utilité, est l'unique fondement de la société. Il transformait l'idée de justice en un simple sentiment de réaction des faibles contre l'oppression des forts. Enfin toute cette partie de la thèse était fidèlement calquée sur le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*. Soit amour de la vérité, soit haine de l'*Encyclopédie*, soit désir d'humilier la Sorbonne, surtout de la part des jansénistes ou appelants qui en avaient été récemment exclus, une grande clameur s'éleva contre la Sorbonne pour avoir approuvé de semblables doctrines. Le Parlement s'en émut, les évêques firent des mandements, le pape lui-même lança une bulle. On voulut y voir un horrible complot tramé par les encyclopédistes pour insulter à la religion, et faire triompher l'impiété en pleine Sorbonne.

La Sorbonne humiliée fut obligée de confesser sa faute, de condamner ce qu'elle avait approuvé et d'inventer les plus misérables prétextes, tels que la surprise, la prolixité de la thèse, et même la petitesse des caractères (2), pour expliquer au public comment elle n'apercevait qu'après coup tant de grosses et dangereuses erreurs. Par la violence de sa tardive censure elle s'efforça de faire oublier

(1) Il avait pris pour texte ces paroles de la *Genèse* : « Quis est ille cujus in faciem Deus inspiravit spiraculum vitæ ? »

(2) « Ce qui n'a pas empêché de la lire, dit spirituellement l'abbé de Prades dans son *Apologie*, ceux qui ont voulu prendre la peine pour la condamner. Quoi donc, la Sorbonne ne sait-elle plus distinguer la vérité de l'erreur que quand elle est imprimée en gros caractères ? D'ailleurs qu'a de commun la petitesse des caractères avec mes réponses de vive voix ? » C'est Millet, dit Voltaire, qui avait imaginé cela. Cette belle évocation fut applaudie. On oubliait que la thèse avait été examinée en manuscrit par les députés. (*Tombeau de la Sorbonne*.)

l'éclat de son approbation (1). Il est dit, dans le préambule, que la Faculté n'a pu voir sans horreur, *horruit sacra Facultas*, cet ouvrage de ténèbres enfanté par un de ses bacheliers. Au premier rang parmi les propositions condamnées, est celle qui fait dériver toutes les idées des sens : *ex sensationibus seu rami ex trunco omnes ejus cogitationes pullulant*. Quelques jours après, le Parlement, rivalisant de zèle avec la Faculté, rend un arrêt où il déclare qu'il reste à procurer au public la réparation du scandale et que des châtimens publics sont dus aux impies : « Entrer dans l'étude de nos mystères augustes par des spéculations fausses où souvent le déisme, sous le nom de la métaphysique, prétend considérer les hommes dans l'état de pure nature... Ne rien attribuer à Dieu dans les rapports qui forment la société, ni à la religion dans les lois qui la soutiennent, faire descendre la loi naturelle du vice et de l'intérêt, ne reconnaître aucun principe de bien et de mal, aucune idée primitive de vertu... C'est là, comme on le voit dans cette thèse, ce qu'une science nouvelle substitue aux dogmes de la foi et aux notions naturelles de notre raison (1). » En conséquence il était ordonné que le bachelier « serait pris et appréhendé au corps et amené es- prison de la conciergerie de cette ville, pour répondre sur lesdits faits de scandale. » L'abbé de Prades prit prudemment la fuite, et se réfugia en Prusse sous la protection de Frédéric II. Ainsi le Parlement, comme la Faculté, se déclarait pour les idées innées, pour les no-

(1) Les philosophes et les jansénistes se réjouirent de cette humiliation de la Sorbonne. Toutes ses contradictions, ses faux-fuyants dans cette affaire, sont impitoyablement relevés dans le *Tombeau de la Sorbonne*, qui parut en 1751, et fut attribué à Voltaire. Voltaire se moque aussi de ces palinodies de la Sorbonne dans une allégorie intitulée : *Aventure de la Mémoire*.

(2) C'est Lefèvre d'Ormesson, avocat du roi, d'une famille cartésienne, qui avait porté l'affaire devant le Parlement. « L'abbé de Prades, dit Voltaire (*Tombeau de la Sorbonne*), qui était son ami, le vit ; mais il faillit tomber de son haut quand il soutint dans le parquet qu'on ne peut sans impiété attaquer les idées innées. »

tions naturelles de la raison contre les doctrines de Gassendi, de Locke et de Condillac.

Entre tous les mandements contre la thèse, nous signalerons pour l'attachement aux doctrines de Descartes, celui de l'évêque d'Auxerre (1), un des chefs des appelants : « Nous laisserons, dit-il, à d'autres le soin de venger le célèbre Descartes et le P. Malebranche, outragés et calomniés par la thèse. » Mais ce sont leurs principes qu'il oppose à l'abbé de Prades : « Si ce que la thèse avance était fondé, il faudrait dire que la lumière vient des ténèbres, le vrai du faux, le juste de l'injuste, la vertu du vice, que nous sommes redevables aux vices de la connaissance des vertus. C'est le contraire ; nous ne connaissons le mal que par l'idée du bien, comme le néant par l'idée d'être dont il est la négation, le fini par l'infini (2). »

A tous ces adversaires, l'abbé de Prades fait face avec beaucoup d'esprit, d'habileté et même d'éloquence. Il relève les contradictions de la Sorbonne, qu'il accuse de donner un démenti à tout son passé philosophique, en condamnant la doctrine qui fait dériver toutes nos connaissances des sens. Avant Descartes, il n'était pas permis de croire qu'il y ait des idées n'ayant pas passé par les sens ; le premier il a parmi nous renouvelé les idées innées, et cette nouveauté parut suspecte. Un recueil de tout ce qui fut dit alors en Faculté contre les idées innées serait une pièce bien éloquente en sa faveur. La Sorbonne voudrait-elle aujourd'hui dédommager les idées innées de la résistance qu'elles ont éprouvées à pénétrer dans les écoles ? Prétend-on ériger en dogme l'opinion de Descartes et de Malebranche, et mettre les idées innées dans le symbole ? N'entend-elle pas la voix de tant d'anciens docteurs qui lui crient qu'ils ont défendu ce système proscrit, quoi-

(1) Lévis de Caylus, le dernier des évêques appelants de la constitution *Unigenitus*.

(2) Instruction pastorale de M^{sr} l'évêque d'Auxerre sur la vérité et la sainteté de la religion, méconnue et attaquée en Sorbonne par la thèse soutenue en Sorbonne le 18 novembre 1751.

qu'ils crussent l'âme spirituelle ? « Je pourrais dire avec raison : j'ai soutenu un système que j'ai, pour ainsi dire, appris à force de l'entendre défendre dans vos écoles (1). »

L'abbé de Prades est moins heureux dans la défense de sa propre doctrine. Il paraît surtout embarrassé de justifier ce qu'il a avancé sur l'origine de la justice, en quoi ses adversaires, non sans quelque fondement, lui reprochent de se rencontrer avec Hobbes. Mais toute cette polémique ne nous intéresse qu'à cause du singulier revirement qu'elle nous montre, au milieu du dix-huitième siècle, en faveur de Descartes et des idées innées, de la part des mêmes pouvoirs qui, au dix-septième, avaient voulu les proscrire.

C'est surtout dans l'enseignement philosophique que le cartésianisme gagne alors du terrain. Sévèrement exclu des universités et des collèges, au dix-septième, alors qu'il dominait dans le monde et dans les académies, il y pénètre de toutes parts dans le premier tiers du dix-huitième, lorsqu'il commençait à décliner dans l'opinion publique. C'est un élève d'Arnauld, Pierre Barbay, qui commença à réformer le vieil enseignement péripatéticien de l'université de Paris. Mais celui qui eut l'honneur d'y introduire la méthode et les principales doctrines de la philosophie nouvelle, est le célèbre Pourchot, professeur de philosophie et recteur de l'Université (2), dont Bossuet faisait la plus grande estime. En parcourant ses *Institutions de philosophie* (3), qui ont eu

(1) *Apologie de l'abbé de Prades*, II^e partie.

(2) Né en 1651, aux environs de Sens, mort en 1734.

(3) *Institutiones philosophiæ ad faciliorem veterum et recentium philosophorum intelligentiam comparatæ, opera et studio Edmundi Pourchoti Senonensis, universitatis Parisiensis quondam rectoris, postea syndici et emeriti philosophiæ professoris*, 5 vol. in-12, Ludg., 1733, édit. quarta. Il y eut une autre édition quelques mois après sa mort, la meilleure et la plus complète, publiée par Martin, professeur en droit, son parent et son élève. Pourchot dit dans la préface, comme Bossuet dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, qu'il traitera de la philosophie *ad utilitatem communem et specialiter ad Dei ac nostri notitiam*.

une si grande vogue, on reconnaît, sous quelques formes conservées de l'ancienne philosophie, un fond tout cartésien. Ainsi on y trouve le doute méthodique, le *Cogito, ergo sum*, la création continuée, les preuves de l'existence de Dieu de Descartes avec le principe, que Dieu est seule cause efficiente. La physique de Pourchot, fondée sur l'étendue essentielle et les tourbillons, n'est pas moins cartésienne que la métaphysique. En morale il établit pour principe une loi naturelle, émanation dans l'âme de l'homme de la loi éternelle de Dieu même, qui n'est autre que l'ordre immuable. De si grandes innovations soulevèrent des orages dans l'Université et dans le Parlement, et Pourchot fut dénoncé comme impie. Mais l'arrêt burlesque de Boileau, où les pourchotistes ne sont pas oubliés, lui vint en aide. Lui-même il réussit à apaiser un peu ses adversaires, en publiant à part, sous le titre de *Series disputationum scholasticarum*, un recueil de ces questions scolastiques qu'il avait retranchées de son cours, recueil dont lui-même il se moquait, en l'appelant le *Sottisier*.

Après Pourchot, Dagoumer (1) est un des plus célèbres professeurs de philosophie de l'université de Paris, et son cours un des plus estimés (2). Quoiqu'il réfute souvent Descartes en compagnie d'Aristote, et, malgré une assez grande part laissée à la scolastique, son cours présente aussi, dans presque toutes ses parties, des traces manifestes de cartésianisme. S'il garde encore les formes substantielles, ce n'est que dans les êtres animés; s'il n'admet pas les idées innées, il croit qu'il y a certainement dans l'entendement quelque chose qui n'a pas passé par le sens, et il en donne pour exemple l'idée de Dieu (3),

(1) Dagoumer est mort en 1745. Il fut principal du collège d'Harcourt et recteur de l'Université.

(2) *Philosophia ad usum scholæ accommodata*. La première édition est de 1701, la dernière de 1746.

(3) *Nec enim crediderim cum cartesianis esse ideas innatas, sed est profecto aliquid in intellectu quod non fuerit in sensu.*

par laquelle, comme Descartes, il démontre l'existence de Dieu.

Cochet, recteur et professeur de philosophie de l'université de Paris, nous conduit plus avant dans le dix-huitième siècle. S'affranchissant tout à fait des formes et de la langue de la scolastique, il a écrit en français un cours de philosophie fort répandu, qui est comme un abrégé de la *Logique de Port-Royal*. Selon Cochet, on ne peut nier les idées innées, sans porter atteinte à la religion et à la morale (1).

Enfin, parmi les cours de philosophie qui ont été les plus répandus et qui portent l'empreinte du cartésianisme, nous citerons dans la dernière partie du siècle, les *Institutiones philosophicæ* du P. Valart, plus connues sous le nom de *Philosophie de Lyon*. Diversement amendée et corrigée, la *Philosophie de Lyon* a été encore, sous la Restauration, la base de l'enseignement philosophique dans la plupart des collèges et des séminaires. Or, presque toute la philosophie de Descartes, et particulièrement les idées innées, y sont mises en thèse et sous forme de syllogismes réguliers.

A en croire l'abbé de Prades dans son *Apologie*, la plus grande partie des théologiens et des professeurs de philosophie de l'université de Paris seraient en faveur de la maxime, qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait passé par le sens. « Sur trente professeurs ou environ qui remplissent les chaires de philosophie dans l'Université, il y en a vingt qui rejettent les idées innées, et ce sont les plus estimés. » Mais le P. Roche conteste cette assertion. Relativement aux théologiens, il oppose la censure même de la thèse de Prades. Quant aux professeurs de philosophie, il ne nie pas que quelques-uns aient pris parti pour les idées originaires des sens. Mais ce qui est certain,

(1) *Œuvres de philosophie*, par Cochet, comprenant la logique ou la clef des sciences et des beaux-arts, la métaphysique, la morale, 3 vol. in-12, 1753. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions.

dit-il, c'est que les choses n'étaient pas ainsi, il y a trente ans. Il n'y avait alors aucun professeur célèbre qui embrassât ce système. Tout ce qu'il avait de partisans se réduisait à deux ou trois bons péripatéticiens qui certainement ne faisaient pas la gloire de l'Université. On a la philosophie de M. Pourchot, les cahiers de MM. de Montempuis, Guillaume, Loudier, Rivard, etc., qu'on les consulte, on n'y trouvera rien qui appuie l'axiome péripatéticien (1). » Quoi qu'il en soit du plus ou moins grand nombre des professeurs cartésiens ou sensualistes de l'université de Paris en 1752, il est certain que, dès le commencement du siècle, le cartésianisme y avait pénétré, et qu'il domine dans les cahiers et dans les cours de philosophie les plus accrédités.

En 1765, au fort même de la réaction contre le cartésianisme, l'Académie française voulut rendre un solennel hommage à Descartes en proposant son éloge comme sujet du prix d'éloquence. Voici en quels termes l'annoncent les *Affiches de Paris* : « Dans cet injurieux oubli du restaurateur de nos connaissances, l'Académie française indique pour sujet du prix d'éloquence, fondé par l'ami de Descartes, l'éloge du philosophe français. Tout se réveille alors au nom de Descartes, et l'émulation fait multiplier les éloges (2). » Il y eut en effet jusqu'à trente-six concurrents. Deux éloges furent couronnés, celui de Thomas et celui de Gaillard, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Malgré un peu d'emphase, l'éloge de Thomas n'en est pas moins un tableau instructif, et parfois réellement éloquent, de toutes les parties de la philosophie de Des-

(1) Parmi les partisans des idées innées, il cite aussi Cochet, « professeur célèbre émérite, ex-recteur, qui, attaquant énergiquement ce baptême, soutient qu'on ne peut nier l'idée de Dieu, ni les idées innées, sans porter atteinte à la religion et à la morale. » Il cite encore M. Le Monnier, émérite comme le premier, et de plus membre de l'Académie des sciences, qui dans sa *Métaphysique* soutient qu'il n'y a aucune idée qui vienne des sens. (*Traité de la nature et de l'âme*, II^e vol., p. 329.)

(2) N^o 43.

cartes. L'éloge de Gaillard contient une remarquable appréciation de l'influence de Descartes sur le perfectionnement de la méthode et du goût dans tous les ouvrages de l'esprit (1).

La philosophie du dix-huitième siècle, dans ses plus illustres représentants, conserve elle-même encore des traces de l'influence heureuse du cartésianisme auquel elle fait si vivement la guerre. Si Locke, et si Condillac après lui, demeurent fidèles à la méthode psychologique et évitent le matérialisme, n'est-ce pas à Descartes qu'il faut en faire honneur ? Nous avons vu Voltaire lui-même, cet impitoyable railleur des idées innées, prendre à tâche de défendre l'existence d'une idée innée de justice, et sans cesse invoquer une raison universelle. Dans son *Esquisse historique des progrès de l'Esprit humain*, Condorcet en appelle aussi aux lois immuables du juste et de l'injuste, quoique d'ailleurs il prétende tout faire dériver de la source unique de la sensation.

Nous avons déjà signalé cette contradiction des philosophes du XVIII^e siècle qui, en métaphysique, veulent tout ramener à la sensation, sauf à faire intervenir une raison universelle, une justice et des droits absolus dans la morale sociale et dans la politique. Cette raison que sans cesse ils invoquent pour le droit et la liberté de tous, n'est-elle pas au fond la raison de Malebranche, de Bossuet, de Fénelon nous révélant à tous les mêmes vérités et les mêmes devoirs ? Enfin n'avons-nous pas vu que le XVIII^e siècle tient du cartésianisme cette doctrine de la perfectibilité, dont on a voulu lui faire exclusivement l'honneur ?

Avec les inspirations de la conscience et du bon sens, n'y a-t-il pas quelques heureuses réminiscences du cartésianisme, dans les éloquents protestations des plus grands

(1) L'accessit fut remporté par l'abbé Couanier-Deslandes. Au nombre des concurrents malheureux était Mercier. Il en garda, à ce qu'il semble, rancune à Descartes, car étant membre des Cinq-Cents, en 1798, il prononça un discours déclamatoire qui fit échouer la proposition présentée par Chénier de transférer les restes de Descartes au Panthéon.

écrivains du siècle, tels que Montesquieu, Turgot, Rousseau, contre les principes ou les conséquences de la philosophie de la sensation? Comment croire que Montesquieu n'ait pas été un peu cartésien, quand il loue, avec tant d'enthousiasme, « ce grand système de Descartes qu'on ne peut lire sans étonnement, ce système qui vaut lui seul tout ce que les auteurs profanes ont jamais écrit, ce système qui soulage si fort la Providence, qui la fait agir avec tant de simplicité et de grandeur, ce système immortel qui sera admiré dans tous les âges et toutes les révolutions de la philosophie, qui est un ouvrage à la perfection duquel tous ceux qui raisonnent doivent s'intéresser avec une sorte de jalousie (1)? » On sait d'ailleurs combien peu Montesquieu est disciple de Locke dans la définition de la loi et de la justice : « Avant qu'il y eût des lois faites, il y avait des rapports de justice possibles... Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent les lois, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle, tous les rayons n'étaient pas égaux... Il faut donc avouer des rapports d'équité antérieurs à la loi qui les établit (2). » Il dit de même dans les *Lettres Persannes* : « La justice est un rapport de convenance entre deux choses. Ce rapport est toujours le même, quelque être qui le considère, soit que ce soit Dieu, soit que ce soit un ange, ou enfin que ce soit un homme (3). »

L'enthousiasme de Turgot pour Descartes n'est pas moindre que celui de Montesquieu. Après s'être plaint qu'on ait pris à tâche d'immoler la réputation de Descartes à celle de Newton, il s'écrie à la fin de son célèbre discours sur les progrès de l'esprit humain : « Quel mortel a osé rejeter les lumières de tous les âges et les notions mêmes qu'il a crues le plus certaines? Il semble vouloir éteindre le flambeau des sciences pour le rallumer lui seul au feu

(1) Œuvres posthumes, in-8, p. 102.

(2) *Esprit des Lois*, chap. I.

(3) Lettre 81.

pur de la raison. Veut-il imiter ces peuples de l'antiquité chez lesquels c'était un crime d'allumer à des feux étrangers celui qu'on faisait brûler sur l'autel des dieux? Grand Descartes, s'il ne vous a pas été donné de trouver toujours la vérité, du moins vous avez détruit la tyrannie de l'erreur. »

A quelle source Rousseau a-t-il puisé les idées au nom desquelles il proteste contre la philosophie d'Helvétius? Lui-même nous apprend, dans ses *Confessions*, qu'il avait été initié à la philosophie par des maîtres et par des auteurs cartésiens, pendant son séjour aux Charmettes : « Je pris beaucoup de goût aux conversations de M. Salomon, médecin et grand cartésien. Il me semblait que j'anticipais avec lui sur ces hautes connaissances que mon âme allait acquérir quand elle aurait perdu ses entraves. Ce goût que j'avais pour lui s'étendait aux sujets qu'il traitait (système du monde de Descartes), et je commençai de rechercher les livres qui pouvaient m'aider à le mieux entendre. Ceux qui mêlaient la dévotion aux sciences m'étaient les plus convenables, tels étaient particulièrement ceux de l'Oratoire et de Port-Royal. Je me mis à les lire ou plutôt à les dévorer; il m'en tomba dans les mains un du P. Lami (Bernard), intitulé *Entretiens sur les sciences*. C'était une espèce d'introduction à la connaissance des livres qui en traitent, je le lus et le relus cent fois, je résolus d'en faire mon guide (1). »

On n'a peut-être pas assez remarqué les réminiscences cartésiennes qui abondent dans la profession de foi du *Vicaire Savoyard*. En plus d'une partie, la profession du *Vicaire Savoyard*, comme le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, n'est qu'un commentaire dramatique et éloquent du *Discours de la méthode*. C'est aussi par le doute méthodique que débute Rousseau. « J'étais, dit-il, dans ces dispositions d'incertitude et de doute que Descartes exige pour la recherche de la vérité... Mais le doute sur les choses qu'il nous importe de connaître est un état

(1) *Confessions*, livre VI.

trop violent pour l'esprit humain. » Il reprend donc à nouveau l'examen de toutes les connaissances qui l'intéressent, « sur une règle facile et simple qui le dispense de la vaine subtilité des arguments. » D'après cette règle, qui est celle de Descartes, formulée presque dans les mêmes termes, il se résout à « n'admettre pour évidentes que les connaissances auxquelles dans la sincérité de son cœur il ne pourra refuser son consentement. » La première vérité qu'il rencontre, et par laquelle il sort du doute, est celle de sa propre existence. « J'existe, voilà la première vérité qui me frappe. » Il abandonne ensuite, il est vrai, les traces de Descartes, pour passer immédiatement de la vérité de son existence à celle de l'existence des objets des sensations, c'est-à-dire, de la matière mue et ordonnée qui lui révèle une intelligence suprême, dont l'existence est son second article de foi. Mais bientôt il revient à Descartes pour établir son troisième article de foi, l'immatérialité de l'âme. Opposant à la pensée, essence de l'esprit, l'étendue, essence de la matière : Non, s'écrie-t-il, l'homme n'est point un ! « Pour moi, je n'ai besoin, quoi qu'en dise Locke, que de connaître la matière comme étendue et divisible, pour être assuré qu'elle ne peut penser. » Dans la liberté il voit encore une preuve de la spiritualité, et sur l'une et sur l'autre il fonde l'immortalité. Avec quelle éloquence il flétrit la morale abjecte de l'intérêt ! Il ne craint même pas de se servir de ce terme d'inné, si décrié au dix-huitième siècle, pour l'appliquer au principe de la justice. « Il est, dit-il, au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience. »

Ainsi, par une suite non interrompue de partisans et de défenseurs avoués, qui luttent vaillamment contre la philosophie de la sensation, la tradition cartésienne se continue à travers tout le dix-huitième siècle, jusqu'à la veille de la révolution.

Mais, après la tourmente révolutionnaire, lorsque le calme renaissant permit un retour aux études spéculatives, il sembla que la philosophie de Condillac avait seule échappé au naufrage. Elle seule en effet a la parole à l'École normale, elle seule est représentée à l'Institut. Le principe que toutes les idées viennent des sens est devenu un axiome qui n'a plus besoin de démonstration, et Cabanis commençait ainsi la lecture d'un de ses Mémoires sur les rapports du moral et du physique : « Citoyens, nous ne sommes pas réduits à prouver que la sensibilité physique est la source de toutes nos idées et de toutes les habitudes qui constituent l'existence morale de l'homme. » En 1806, l'Institut décernait solennellement un grand prix de morale au *Catéchisme universel* de Saint-Lambert. Or, cette morale couronnée était la morale fondée sur l'intérêt. Le rapporteur justifiait le choix de l'Académie par l'impossibilité d'établir une morale plus pure en dehors de la religion chrétienne. Il fallut, en 1811, une certaine audace à M. Laromiguière pour toucher à cette arche sainte du *Traité des sensations*, et pour oser mettre en doute la légitimité de la transformation de la sensation en attention.

Cependant la patrie de Descartes et de Malebranche ne pouvait longtemps rester enfermée dans l'étroite et superficielle métaphysique de Condillac. Bientôt la chaîne rompue de la tradition cartésienne fut renouée avec éclat par M. Royer-Collard, et surtout par M. Cousin, qui a été le restaurateur de la philosophie en France au commencement du dix-neuvième siècle. Sans vouloir apprécier ici l'œuvre philosophique qu'il a accomplie, nous nous bornerons à remarquer que, dans ce qu'elle a de fondamental, c'est un retour aux principes métaphysiques de Descartes, dégagés, grâce à Leibniz, de ces semences d'erreurs d'où est né Spinoza. Nous avons également signalé un retour non moins marqué aux principes cartésiens dans les théories les plus récentes et les plus accréditées de la physique contemporaine.

Un historien de la philosophie cartésienne ne peut

voir sans quelque satisfaction la science de l'homme du monde et de Dieu revenir à l'esprit, aux méthodes et aux principes de Descartes. Ce n'est donc pas une philosophie morte, c'est une philosophie encore vivante que nous venons d'étudier. A Dieu ne plaise cependant que nous ayons la pensée d'enfermer dans les bornes d'un système ancien, quelque grand qu'il soit, la philosophie de l'avenir ou même du présent. Mais s'il est bon de ne pas s'en tenir à Descartes, il est bon de commencer par lui, et de méditer cette parole de Leibniz, dont nous croyons avoir mis en évidence l'exactitude et la profondeur, : « Le cartésianisme est l'antichambre de la vérité. » Le cartésianisme est l'antichambre de la vérité, en physique, par le mécanisme, en métaphysique, par le rappel à elle-même de la pensée qui en est le vrai point de départ, et qui enferme l'inébranlable fondement de la certitude sur lequel repose toute la connaissance humaine.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I ^{er} . — Caractères généraux de la seconde période du cartésianisme français. — Antécédents de la philosophie de Malebranche dans l'Oratoire. — Constitution libérale de l'Oratoire. — Goût de l'étude et de la retraite. — Union des sciences et de la philosophie avec la théologie. — Éloge de l'Oratoire par Bossuet. — Esprit philosophique de l'Oratoire. — Prédilection pour saint Augustin et pour Platon. — Essais, antérieurs à Descartes, de philosophie platonicienne dans l'Oratoire. — Encouragements donnés à Descartes par le cardinal de Bérulle. — Les PP. de Condren, Gibieuf et La Barde, introducteurs du cartésianisme dans la congrégation. — Le P. André Martin précurseur de Malebranche. — Descartes enseigné sous le nom de saint Augustin. — Trait distinctif du cartésianisme de l'Oratoire. — Fidélité de l'Oratoire à Descartes. — Contraste entre les tendances de l'Oratoire et celles des jésuites.....	1
CHAPITRE II. — Malebranche, sa famille, son enfance. — Ses études de philosophie et de théologie. — Son entrée à l'Oratoire. — Circonstance qui lui révèle sa vocation philosophique. — Admiration et reconnaissance pour Descartes. — Comment il corrige Descartes avec saint Augustin. — Succès de la <i>Recherche de la vérité</i> . — Malebranche dans la polémique. — Fermeté dont il fait preuve contre de puissants adversaires. — Condamnation du <i>Traité de la nature et de la grâce</i> par la congrégation de l'Index. — Sentiment de Malebranche sur cette condamnation. — Malebranche mathématicien, physicien, entomologiste. — Les petits tourbillons. — Malebranche à l'Académie des sciences. — Dédain pour l'histoire et l'érudition. — Dédain pour la poésie. — Des deux vers ridicules qui lui ont été attribués. — Du style de Malebranche. — Savie à l'Oratoire, ses jeux, son adresse manuelle. — Son désintéressement. — Séjours à la campagne. — Il songe à quitter l'Oratoire. — Correspondance avec la princesse Elisabeth. — Trois jours à Chantilly auprès du prince de Condé. — Renommée de Malebranche au commencement du dix-huitième siècle. — Sa dernière maladie et sa mort.....	15
CHAPITRE III. — But de la <i>Recherche de la vérité</i> . — Erreurs que Malebranche se propose de combattre et vérités qu'il veut faire triompher. — De la cause et des occasions de l'erreur. — Illusions des sens et règle à suivre pour s'en préserver. — Erreurs de la vue. — Incertitude des moyens par lesquels nous jugeons de la distance des objets. — Erreurs des sens au sujet des qua-	